

**OFFICE DE TOURISME DE WASSELONNE  
CERCLE D'HISTOIRE (n° 90)**

**Des adolescents à Wasselonne en 1912.**

La vie et les loisirs en commun ont toujours nécessité une certaine organisation avec des règles implicites ou explicites. En 1912 le pasteur de Wasselonne, Emile Armbruster, a proposé aux jeunes gens des réunions de loisirs avec un règlement, qui aujourd'hui fait figure de bien curieuse pièce de musée !

**Règlement de l'Association des jeunes gens.**

(Mot d'ordre) : Se comporter correctement et être poli réjouit Dieu et toute personne !

L'association protestante des jeunes gens de Wasselonne est composée des jeunes gens qui ont fait leur confirmation (à partir de 14 ans).

Ceux-ci se réunissent le dimanche soir à partir de 19 heures dans la salle paroissiale, mais non dans la cour ou le jardin du presbytère. Ils se réunissent pour cultiver leurs loisirs et leur convivialité dans l'esprit de l'Évangile.

Ils respectent les tables, les chaises et les bancs qui se trouvent dans la cour et le jardin du presbytère, car ils sont la propriété du pasteur, et se rendent directement dans la salle.

Ils admettent que leur dignité de chrétien ne leur permet aucune impertinence, aucune parole déplacée, aucune méchante blague, aucun chahut.

Les jeunes gens s'appliquent à se comporter correctement les uns à l'égard des autres et à l'égard du pasteur :

Lors de leur arrivée, cela concerne le fait d'essuyer les pieds avant d'entrer, de frapper à la porte, d'ôter son chapeau, de dire « bonsoir ».

Rester silencieux lors des lectures et dire « bonne nuit » lors du départ.

Les jeunes gens s'occupent à lire, à faire des jeux de société, mais sans crier et sans tapage.

Ils évitent d'abîmer les livres et autres objets, et utilisent tout avec soin.

Avant leur départ, les jeunes-gens rangent les jeux, les livres...

Celui qui ne veut pas accepter ce règlement n'a pas besoin de venir. Celui qui veut venir doit s'y conformer, sinon il sera renvoyé.

Wasselonne, le 15 octobre 1912.

E. Armbruster, pasteur.

Sources : Archives paroisse prot.

Traduction : G. K.

*Ces articles sont consultables sur le site internet de la Ville de Wasselonne [www.wasselonne.fr](http://www.wasselonne.fr)*

*Rubrique Découvrir Wasselonne, Wasselonne ses indéniables atouts.*